



Mission laïque française

Lycée français MLF d'Al Khobar

P.O. Box 1271 - Al Khobar - 31952
Arabie Saoudite
Tél. : (966) 3 8871216
Fax. : (966) 3 8870891
efkprov@yahoo.fr
www.lyceefrançaiskhobar.com

CONSEIL D'ETABLISSEMENT Procès Verbal (proposition)

Mercredi 19/11/2014

Séance n°1

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE	VOIX CONSULTATIVE
M.	Jean- Michel	BLETTERY	Chef d'établissement - Président conseil	membre de droit	1	
Mme	Edwige	JAVAUX	Gestionnaire comptable (ou son représentant)-	membre de droit	0	
Mme	Myrna	EL HARRAN	Conseiller Principal d'Education	membre de droit	1	
M.	Christian	KLETHI	Directeur de l'école primaire	membre de droit	1	
M.	Jean-Louis	LAVEILLE	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle	membre de droit	0	
Mme	Lucy	YERAMIAN	Secrétaire/Gestionnaire	membre de droit	1	
Mme	Mohamed	EL BADRI	Représentant titulaire des personnels enseignants du 1 ^{er} degré	élu	1	
M.	Nahed	MUSTAPHA	Représentant titulaire des personnels enseignants du 1 ^{er} degré	élu	1	
M.	Pierre	NICOL	Représentant titulaire des personnels enseignants du 1 ^{er} degré	élu	1	
Mme	Roula	BOUDOUMIT	Représentant suppléant des personnels enseignants du 1 ^{er} degré	élu	0	
Mme	Gaëlle	HAMADENE	Représentant suppléant des personnels enseignants du 1 ^{er} degré	élu	0	
M.	Gilles	VITTI	Représentant titulaire des personnels enseignants du 2 nd degré	élu	1	
Mme	Sandra	ASTOUR	Représentant titulaire des personnels enseignants du 2 nd degré	élu	1	
M.	Antoine	LEPRETTE	Représentant suppléant des personnels enseignants du 2 nd degré	élu	0	
Mme	Dounia	ABIDI	Représentant suppléant des personnels enseignants du 2 nd degré	élu	0	
Mme	Isabelle	LEPRETTE	Représentant titulaire des personnels ATOSS	élu	1	
Mme	Marine	RASQUIN	Représentant suppléant des personnels ATOSS	élu	0	
M.	Anwar	DARWICHE	Représentant titulaire des parents d'élèves (lycée)	Désigné par ambassade	1	
M.	Ibrahim	SAAD	Représentant titulaire des parents d'élèves (collège)	Désigné par ambassade	1	
Mme	Sandra	LAKKIS	Représentant titulaire des parents d'élèves (élémentaire)	Désigné par ambassade	1	
Mme	Nassima	BENMECHICH	Représentant titulaire des parents d'élèves (maternelle)	Désigné par ambassade	1	
M.	Claude	ASTOUR	Représentant suppléant des parents d'élèves	Désigné par ambassade	1	
M.	Dany	RAHAL	Représentant suppléant des parents d'élèves	Désigné par ambassade	0	
Mme	Corine	MAITLAND-WALKER	Représentant suppléant des parents d'élèves	Désigné par ambassade	0	
M.	Taoufic	BLEKADI	Représentant suppléant des parents d'élèves	Désigné par ambassade	0	
Mlle	Sana	AL AWAR	Représentant titulaire des élèves (de la 5 ^{ème} à la terminale)	élu	0	
M.	Abdulaziz	ABI HAYDAR	Représentant titulaire des élèves (de la 5 ^{ème} à la terminale)	élu	0	
Mlle	Cima	KATERGI	Représentant suppléant des élèves (de la 5 ^{ème} à la terminale)	élu	0	
M.	Bassem	ABI HAYDAR	Représentant suppléant des élèves (de la 5 ^{ème} à la terminale)	élu	0	
Mme	Nathalie	PELLAY	Consul de France, ou son représentant	membre consultatif	0	0
M.	Roland	RAAD	Conseiller consulaire	membre consultatif	0	1
Mlle	Yara	EL HARRAN	Représentant titulaire des lycéens (vice président du CVL)	membre consultatif	0	0

15/21

1/3

14 membres à voix délibérative présents à l'ouverture. Le quorum de 12 est atteint. La séance est ouverte à 18h05.

Désignation du secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès verbal

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles VITTI

Une proposition d'ordre du jour a été transmise à tous les membres du Conseil le 05/11/2014.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'établissement.
3. Approbation des instances de l'établissement.
4. Résultats aux examens, session 2014.
5. Bilan de la rentrée 2014.
6. Bilan des élections.
7. Constitution des conseils et des commissions.
8. Projet d'établissement et calendrier des activités 2014/2015.
9. Projets de voyages pédagogiques.
10. Formation continue.
11. Projet d'extension de l'établissement.
12. Sécurité devant l'établissement.
13. Questions diverses.

Un ensemble de 6 pièces jointes accompagnait l'ordre du jour, transmis par courriel.

1 . Adoption de l'ordre du jour :

Adopté à l'unanimité.

2 . Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'établissement :

Nombre de votants : 14
Contre : 0
Pour : 12
Abstention : 02

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 19/06/2014 est approuvé.

Monsieur RAAD propose que l'établissement envoie une invitation à l'ensemble des conseillers consulaires d'Arabie Saoudite pour les prochains conseils d'établissement.

3 . Approbation des instances de l'établissement :

(Alinéa 2B-2) M. BLETTYER rappelle les directives du Ministère Saoudien de l'Education, à savoir :

- Les représentants de parents d'élèves doivent être de nationalité française.
- Mode de désignation : soit par élection (procédure longue et peu adaptée à l'établissement), soit une liste est arrêtée (après concertation avec les parents d'élèves) puis proposée à l'ambassade de France pour validation.

La proposition de la liste validée par l'ambassade de France est adoptée.

M. DARWICHE demande si cette disposition peut être changée dans l'avenir.

M. BLETTYER répond qu'il est difficile d'avoir une vision à long terme, le ministre de l'Education risquant de changer bientôt.

(Alinéa 2A) D' autre part, M. RAAD ne pourra plus être représentant des parents, puisqu'il est membre siégeant à titre consultatif en tant que conseiller consulaire.

M. BLETTYER comprenant que les parents aimeraient une représentation plus large, rappelle à ce sujet que la constitution d'une association de parents d'élèves est toujours possible, avec communication des adresses de courriel des parents à M. DARWICHE.

D' autre part, il propose que soit ajoutée la mention "**pour l'année 2014-2015**" à la 4ème ligne de la proposition adoptée précédemment.

Cette mention supplémentaire est adoptée à l'unanimité.

Le texte des instances de l'établissement sera donc modifié de la façon suivante :

« Selon les directives des autorités saoudiennes, les représentants des parents au conseil d'établissement doivent être de nationalité française.

Les modalités de désignation des représentants des parents sont arrêtées comme suit, **pour l'année 2014-2015.**

Le proviseur informe en début d'année scolaire l'ensemble des parents d'élèves de l'établissement du fonctionnement des instances de l'établissement.

Il réunit ensuite tous les parents d'élèves de nationalité française. A l'issue de cette réunion, les parents remettent au proviseur une liste des représentants des parents d'élèves composée de quatre titulaires et quatre suppléants.

Cette liste est ensuite transmise à l'ambassade de France pour validation par monsieur l'ambassadeur qui la transmettra pour information au ministère saoudien de l'éducation. »

4 . Résultats aux examens, session 2014 :

M. BLETTERY ne défend pas l'objectif de "100% de réussite aux examens", objectif souvent sujet à caution suivant le nombre et/ou le mode de recrutement des élèves.

Résultats du BAC 2014 : 2 réussites, dont 1 avec mention. (100%)

Résultats du DNB 2014 : sur 21 élèves, 19 réussites (90%), dont 12 avec mention.

5 . Bilan de la rentrée 2014 :

Maternelle : M. KLETHI rappelle qu'il y a eu de nombreux remplacements (6 nouvelles ASEM); 3 classes par niveau est un objectif atteint (3 P.S / 3 M.S / 3 G.S). Certains parents font l'économie de la Petite Section, ce qui est regrettable. M. KLETHI répète souvent aux parents que 3 ans de langue française sont nécessaires avant le C.P. Il annonce d' autre part que des enfants supplémentaires sont attendus à la rentrée en janvier 2015.

M. BLETTERY rappelle qu'il est toujours possible de placer un enfant en classe inférieure pendant quelques mois si l'enseignant estime que le niveau de Français n'est pas acquis.

Elémentaire : la prévision de 13 classes (juin 2014) est atteinte. En août 2014, il a été décidé de supprimer le CM1/C et de le remplacer par un cours double CM1 (8 élèves) / CM2 (16 élèves). M. DARWICHE regrette cette situation. M. RAAD dit avoir connaissance de plaintes de parents. M. KLETHI répond qu'il n'a pas eu d'information de la part des parents; il ajoute que les enfants de CM1 ont été choisis pour leur aptitude à s'adapter à cette situation. Tout en rappelant que les élèves de double niveau ne réussissent pas moins bien que les autres ; il ajoute que cette situation est liée au fait qu'un des recrutés locaux a décidé de se retirer à la rentrée 2014, ce qui a compliqué la situation. La décision de la direction de supprimer une classe a été faite dans un souci d'une meilleure efficacité pédagogique.

M. BLETTERY conclut en rappelant qu'il est très difficile de recruter dans la province Est des personnels locaux formés et rompus au système d'éducation français. 3 enseignants locaux seront en formation cette année. Il rappelle la problématique des salaires. Un retard a été pris dans ce domaine et malgré une augmentation de 6% du salaire des recrutés locaux en septembre 2014, la situation n'est toujours pas satisfaisante.

Mme LAKKIS ajoute que les parents seraient sans doute prêts à payer davantage pour avoir des enseignants mieux formés.

M. RAAD met l'accent sur la répartition inégale des enseignants détachés en élémentaire (9/12) et

en maternelle (0/9).

M. KLETHI aborde l'équipement des classes : il se poursuit, à la suite de la finition de la BCD. Il évoque le problème de la surface au sol pour 450 élèves: les récréations ont dû être multipliées; les salles de cours manquent lors de dédoublements ou d'activités.

Collège / Lycée : M. BLETTERY annonce que les chiffres sont conformes aux prévisions. Le CDI s'est modernisé: rangements performants, présentation des livres plus attractive, tableau numérique, gamme des livres élargie, programme d'orientation pour les élèves conduits par Mme KESROUANI. Quelques points restent sensibles: Foyer des lycéens trop exigü (43 élèves), groupes de langues vivantes hétérogènes, taux très important d'occupation des salles.

M. DARWICHE se félicite de l'installation de Pronote pour les informations données aux parents.

6 . Bilan des élections :

Election au conseil d'école

Elections marquées – comme chaque année – par un fort taux d'abstention : 74 % .

La liste élue remporte l'ensemble des sièges.

582 électeurs inscrits

93 votants

3 bulletins blancs

49 bulletins nuls

41 suffrages exprimés

41 suffrages obtenus par la liste élue.

16 % des parents ont voté, mais seulement 7 % ont exprimé leur choix en respectant les règles du vote...

Election au conseil d'établissement

Personnels du 1^{er} degré.

30 électeurs inscrits

17 votants

17 suffrages exprimés

Nombre de suffrages obtenus par la liste : 17

Personnels du 2nd degré.

20 électeurs inscrits

12 votants

12 suffrages exprimés

Nombre de suffrages obtenus par la liste : 12

Personnels Atos:

21 électeurs inscrits

14 votants

13 suffrages exprimés

Nombre de suffrages obtenus par la liste : 13

7 . Constitution des conseils et commissions :

a. Comité de concertation

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE	VOIX CONSULTATIVE
M.	Jean- Michel	BLETTERY	Chef d'établissement - Président conseil	membre de droit	1	
Mme	Edwige	JAVAUX	Gestionnaire comptable (ou son représentant)-	membre de droit	0	
M.	Jean-Christophe	DEBERRE	Directeur Général de la MLF ou son représentant	membre de droit	1	
M.	Christian	KLETHI	Directeur de l'école primaire	membre de droit	1	
M.	Jean-Louis	LAVEILLE	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle	membre de droit	0	
Mme	Myrna	EL HARRAN	Conseiller Principal d'Education	membre de droit	1	
M.	Anwar	DARWICHE	Représentant titulaire des parents d'élèves	élu	1	
Mme	Sandra	LAKKIS	Représentant titulaire des parents d'élèves	élu	1	
Mme	Micheline	SIAM	Représentant titulaire des parents d'élèves	élu	1	
Mme	Rouba	AL SAMRANI	Représentant suppléant des parents d'élèves	élu	0	
M.	Dany	RAHAL	Représentant suppléant des parents d'élèves	élu	0	
Mme	Corine	MAITLAND-WALKER	Représentant suppléant des parents d'élèves	élu	0	
Mme	Isabelle	LEPRETTE	Représentant titulaire des personnels	élu	1	
M.	Pierre	NICOL	Représentant suppléant des personnels	élu	0	

b. Commission d'aide sociale

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE	VOIX CONSULTATIVE
M.	Jean- Michel	BLETTERY	Chef d'établissement - Président conseil	membre de droit	1	
Mme	Lucy	YERAMIAN	Secrétaire/Gestionnaire	membre de droit	1	
M.	Anwar	DARWICHE	Représentant titulaire des parents d'élèves (lycée)	élu	1	
Mme	Nesima	BENMECHICH	Représentant suppléant des parents d'élèves	élu	0	
Mme	Sandra	ASTOUR	Représentant titulaire des personnels enseignants	élu par ses représentants	1	
M.	Mohamed	EL BADRI	Représentant suppléant des personnels enseignants	désigné par son titulaire	1	

c. CHS

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE	VOIX CONSULTATIVE
M.	Jean- Michel	BLETTERY	Chef d'établissement - Président conseil	membre de droit	1	
Mme	Myrna	EL HARRAN	Conseiller Principal d'Education	membre de droit	1	
Mme	Carole	SARRAF	Représentant titulaire des parents d'élèves (lycée)	élu	1	
Mme	Edwige	JAVAUX	Gestionnaire de l'établissement ou son représentant	élu	0	
M.	Christian	KLETHI	Directeur de l'école primaire	élu	1	
Mme	Lucy	YERAMIAN	Secrétaire/Gestionnaire	membre de droit	1	
M.	Roland	RAAD	Assistant du consul honoraire	membre consultatif		
M.	Dany	RAHAL	Représentant titulaire des parents d'élèves issu du conseil	élu par ses représentants	1	
Mme	Nesima	BENMECHICH	Représentant titulaire des parents d'élèves issu du conseil	élu par ses représentants		
Mme	Corine	MAITLAND-WALKER	Représentant suppléant des parents d'élèves issu du conseil	désigné par son titulaire		
M.	Claude	ASTOUR	Représentant suppléant des parents d'élèves issu du conseil	désigné par son titulaire		
M.	Gilles	VITTI	Représentant titulaire des personnels	élu par ses représentants		

Mme	Nahed	MUSTAPHA	Représentant titulaire des personnels	élu par ses représentants		
-----	-------	----------	---------------------------------------	---------------------------	--	--

d. Conseil de discipline

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE	VOIX CONSULTATIVE
M.	Jean- Michel	BLETTERY	Chef d'établissement - Président conseil	membre de droit	1	
Mme	Myrna	EL HARRAN	Conseiller Principal d'Education	membre de droit	1	
Mme	Edwige	JAVAUX	Gestionnaire de l'établissement ou son représentant	élu	0	
Mme	Sandra	ASTOUR	Représentant titulaire des personnels enseignants	élu par ses représentants	1	
M.	Gilles	VITTI	Représentant suppléant des personnels enseignants	désigné par son titulaire	0	
Mme	Isabelle	LEPRETTE	Représentant titulaire des personnels ATOSS	élu par ses représentants	1	
Mme	Marine	RASQUIN	Représentant suppléant des personnels ATOSS	désigné par son titulaire	0	
M.	ANWAR	DARWICHE	Représentant titulaire des parents d'élèves issu du conseil	élu par ses représentants	1	
Mme	Corine	MAITLAND-WALKER	Représentant titulaire des parents d'élèves issu du conseil	élu par ses représentants	1	
Mme	Sandra	LAKKIS	Représentant suppléant des parents d'élèves issu du conseil	désigné par son titulaire	0	
Mme	Nesima	BENMECHICH	Représentant suppléant des parents d'élèves issu du conseil	désigné par son titulaire	0	
Mlle	Sana	AL AWAR	Représentant titulaire des élèves issu du conseil	élu par ses représentants	1	
M.	Abdulaziz	ABI HAYDAR	Représentant suppléant des élèves issu du conseil	désigné par son titulaire	0	

8. Projet d'établissement : les axes :

Monsieur le proviseur rappelle qu'un nouveau projet d'établissement est en vigueur depuis la rentrée de septembre 2014.

- ▶ Axe 1 : Renforcer la maîtrise de la langue française: s'exprimer et communiquer en prenant en compte la spécificité du lycée : deux cultures et trois langues
- ▶ Axe 2: Ensemble, devenons des citoyens responsables
- ▶ Axe 3 : Renforcer l'accompagnement des élèves du collège à l'enseignement supérieur dans un établissement attractif et vivant

9 . Projets de voyages et activités :

Le contexte international plus tendu conduit chacun à une vigilance accrue.

(M. BLETTERY) a) Voyage des élèves de 4^{ème} en Espagne (du 15 au 21/04/2015): 50% des parents ont payé leur acompte. Les élèves ne partant pas seront regroupés dans une classe avec cours. Le voyage "clé en main" revient à 9000 SAR.

b) Voyage des élèves de terminale à la conférence M.U.N. au Caire (du 16 au 20/04/2015). 3000 SAR, comprenant 2 jours de conférence et 2 jours de visites.

c) Les Jeux du Golfe : 30 établissements du réseau A.E.F.E. y participent. 6 élèves de 3^{ème} seront sélectionnés dans notre établissement. (du 28 au 31/01/2015).

d) Les Petits Génies du Golfe : sur la base du jeu "Question pour un Champion" (25 mars 2015). Seront sélectionnés:

CM1-6^{ème} : 1 élève
5^{ème}-3^{ème}: 1 élève
2^{de} - Ter : 2 élèves

10. Formation continue :

Monsieur le proviseur présente la liste des professeurs retenus pour une formation dans la zone Moyen Orient Péninsule Indienne.

Nom	Prénom	Stage	Lieu
RAAD	Monic	Activité corporelles	SHARJAH
NICOL	Dorothee	Stage spécifique zone	Pondichéry INDE
EL HARRAN	Myrna	Vie Scolaire	BAHREIN
DUBUT	Caroline	Aide aux élèves en difficulté	QATAR
BARADA	Nour	Distinguer les sons	KUWEIT
CHAMI	Maya	Lire et écrire à l'école	Koweit
IBRAHIM	Dia	Algorithmique et logiciels	Aurangzeb INDE
KARRAY	Jihene	APP Monde	Dubai
EL BADRI	Mohamed	Harmonisation des pratiques	Dubai
NICOL	Pierre	Enseigner l'histoire-géo	Dubai
HAMADENE	Slim	Tableau numérique Interactif	DUBAI
KHELLAD	Hussein	Stage spécifique zone	QATAR

La formation des enseignants est un point essentiel de la réussite de l'établissement qui permet la modernisation des pratiques d'enseignement.

11. Projet d'extension de l'établissement :

Les effectifs devraient continuer à augmenter régulièrement. L'objectif attendu est le suivant :

Maternelle : 3 classes par niveau.

Elémentaire : 2 classes par niveau.

Collège : 2 classes par niveau.

Lycée : 1 classe par niveau.

En 2015-2016, d'après les projections, il n'y aura plus assez de place pour accueillir tous les élèves.

Il a été demandé à la société NESMA d'étudier un projet d'extension de l'établissement comprenant

- 6 nouvelles salles (au-dessus du 1er étage actuel, au centre du bâtiment).
- 1 cour de récréation en terrasse.

Coût prévisionnel des aménagements : 442.000 SAR

Coût prévisionnel de la construction : 1,500.000 SAR

Un appel aux sponsors sera engagé.

M. RAAD propose que NESMA fasse les plans (propriétaire des lieux), qu'il procède à un appel d'offre auprès de ses sous-traitants reconnus, afin de choisir le meilleur rapport qualité/prix. D'autre part, il faudra veiller à la construction d'issues de secours aux 2 extrémités de l'extension. Un groupe ad hoc est constitué pour jeter les bases du projet : M. BLETTERY; M. KLETHI; M. RAAD. Une soirée "levée de fonds" pour les sponsors devra être organisée.

12. Sécurité devant l'établissement :

Monsieur le proviseur rappelle les mesures qui ont été prises pour améliorer la sécurité de l'établissement :

- ▶ - Nettoyage des abords et de la rue devant l'établissement
- ▶ - Installation d'un barbelé supplémentaire en hauteur par la société NESMA.
- ▶ - Installation d'une porte avec fermeture électrique
- ▶ - Déplacement de la guérite de sécurité au niveau de l'entrée du lycée avec liaison téléphonique et contrôle de la porte.
- ▶ - Contrôle renforcé des badges à l'entrée.
- ▶ - Demande de renforcement des visites de la police devant le lycée par l'ambassade de France.
- ▶ - Visite de Madame la Consule de France le 9 novembre à l'entrée des élèves

M. BLETTERY rappelle qu'au-delà des portes de l'établissement, la responsabilité du Lycée n'est plus engagée, que l'ouverture de l'établissement se fait à 7h30, et donc qu'il ne faut pas déposer les enfants, sans surveillance parentale, avant 7h30.

Il ajoute que Mme La Consule a fourni un rapport après sa visite au Lycée MLF d'Al Khobar. Le reste de la sécurité (au-delà des portes de l'établissement) est en pourparlers actuellement entre l'ambassade de France et les autorités saoudiennes.

Mme LAKKIS aborde le problème des sens de circulation des voitures devant le lycée.

M. BLETTERY rappelle que la discipline de tous est engagée et que des changements majeurs de sens de circulation ne sont pas possibles, puisqu'il s'agit d'une voie publique et non d'une voie privée.

13. Questions diverses :

Mme LEPRETTE demande s'il est possible d'envisager un abattement de plus de 15% pour les personnels ATOSS, cette demande ayant été satisfaite dans les autres établissements du Golfe.

M. EL BADRY demande d'étendre la gratuité de la garderie aux personnels détachés en poste au lycée.

M. BLETTERY assure que ces questions seront posées à la MLF prochainement.

M. BLETTERY annonce que 4 personnes sont pressenties pour la remise des palmes académiques; elles ont été sélectionnées par l'ambassade de France en reconnaissance de leur action en direction de l'école française:

La remise des palmes aura lieu autour du 15 avril 2015.

La séance est levée à 21h00.